Remarques sur quelques espèces de Singes du genre Cebus *Erxl.*,

par MM. E. Bourdelle et P. Mathias.

En revisant la collection des Simiens de la galerie de zoologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, nous avons pu constater à maintes reprises les difficultés que l'on éprouve pour délimiter les différentes espèces. Les caractères auxquels font appel les auteurs pour distinguer les espèces de singes et d'une façon générale les espèces de mammifères, sont le plus souvent des caractères de coloration. Or, rien n'est plus difficile à apprécier qu'une coloration et l'on sait aujourd'hui que la couleur du pelage d'un animal est susceptible de variations importantes sous l'action de facteurs divers.

Le genre *Cebus* Erxl. (1777), constitué par des singes américains, a particulièrement retenu notre attention. Depuis la création du genre on a multiplié les espèces à tel point qu'aujourd'hui la détermination d'un *Cebus* devient parfois un problème fort compliqué et souvent impossible à résoudre, dans le cadre des espèces actuellement admises.

Dans son grand travail sur les Singes, Elliot signale 24 espèces différentes de *Cebus* qu'il distingue d'après la présence ou l'absence de houppes de poils sur le sommet de la tête et d'après la coloration du corps et des membres. La collection de Simiens du Muséum est relativement riche en espèces de *Cebus* bien qu'elle ne contienne pas toutes celles indiquées par Elliot. Elle montre les principales et, pour un certain nombre de celles-ci, elle renferme le *type* de l'espèce. C'est le cas pour : *Cebus cirrifer* E. Geoffroy; *Cebus vellerosus* I. Geoffroy; *Cebus frontatus* Kuhl; *Cebus crassiceps* Pucheran.

Le *Cebus cirrifer* a été établi par E. Geoffroy-Saint-Hilaire en 1812, sur un Sajou ayant un toupet de poils très élevés, disposés en forme de fer à cheval sur le devant de la tête, un pelage brun châtain, la poitrine rousse ou roux doré. Les poils de la fourrure étaient longs, doux et moelleux.

En 1851, I. Geoffroy-Saint-Hilaire en a séparé le *Cebus vellerosus* en notant que cette nouvelle espèce, qui jusqu'alors avait été confondue avec le *Cebus cirrifer,* s'en séparait par la présence «de très longs poils bruns, laineux, au milieu desquels sont épars quelques poils blancs plus longs et plus raides»; le tour de la face est blanc et, chez l'adulte, le toupet de poils noirs est divisé en deux larges pinceaux.

Les trois spécimens de *Cebus vellerosus,* étudiés par J. Geoffroy et désignés par lui comme types de cette espèce, existent encore en parfait état

dans les collections du Muséum. Comme l'indique I. Geoffroy, leur fourrure est longue, brune et possède de longs poils blancs; mais on est frappé, tout de suite, par la grande différence de physionomie que présentent ces trois individus. En particulier la disposition et la taille des houppes de poils situés sur le sommet de la tête, ne sont pas les mêmes.

La présence d'une fourrure laineuse et longue ne nous semble pas un caractère spécifique suffisant pour séparer le *Cebus vellerosus* du *Cebus cirrifer*.

Dans les espèces d'animaux domestiques, que nous connaissons mieux, par exemple, chez les Chèvres et les Moutons, il arrive que certains sujets présentent une fourrure plus longue ou plus laineuse que celle rencontrée habituellement chez les autres individus de la même espèce. Jamais, pourtant, on n'a songé à les considérer comme appartenant à une espèce distincte. Nous devons du reste ajouter que ce caractère de la fourrure peut se conserver à l'aide de la sélection artificielle. Quant à la présence de poils blancs dans le pelage, ce ne peut être également un caractère spécifique, car cette particularité se rencontre chez tous les animaux âgés.

Les caractères invoqués par I. Geoffroy pour séparer le *Cebus vellerosus* du *Cebus cirrifer*, ne nous semblent donc pas suffisants. Mais ce qui renforce notre opinion c'est que, si l'on examine le type de *Cebus cirrifer*, on constate que la fourrure de cet individu est épaisse, laineuse et présente quelques poils blancs épars, bien que moins abondants que chez *Cebus vellerosus*. D'autre part, l'aspect général de ce spécimen est tout à fait semblable à celui de l'un des trois types de *Cebus vellerosus*.

Le prince de Wied signale en 1826 que les *Cebus cirrifer* qu'il a vus au Brésil ont le corps recouvert de poils longs, abondants et doux et que leur queue est fortement poilue.

En définitive nous considérons qu'il n'y a pas lieu de séparer ces deux espèces de *Cebus* et que tout au plus, le *Cebus vellerosus* pourrait être considéré comme une simple variété du *Cebus cirrifer*.

En 1820 Kuhl a créé une espèce de *Cebus* qu'il a dénommée *Cebus frontatus* dont le type est encore au Muséum de Paris. Nous n'avons pu consulter la description originale donnée par Kuhl, mais, si l'on compare le type et les spécimens contenus dans les collections avec le *Cebus cirrifer* E. Geoffroy, on est obligé d'admettre une ressemblance marquée de physionomie et de coloration. La disposition du toupet chez *Cebus frontatus* n'est pas la même que chez *Cebus cirrifer*. Certains individus n'en ont pas du tout alors que d'autres en possèdent. Ceci est évidemment un caractère d'âge, car I. Geoffroy-Saint-Hilaire note que chez *Cebus vellerosus* les pinceaux manquent totalement chez le jeune, alors qu'ils sont bien développés chez l'adulte. De plus les poils blancs épars font défaut complètement chez

le *Cebus frontatus*. L'absence de ces poils blancs est vraisemblablement due au jeune âge des individus et du reste, dès 1827, Temminck indique que le *Cebus lunulatus* Kuhl, considéré depuis par Elliot comme un *Cebus frontatus*, n'est qu'un jeune de *Cebus cirrifer*[1].

Somme toute, à notre avis, les espèces décrites comme *Cebus cirrifer*, *Cebus vellerosus* et *Cebus frontatus*, ne forment qu'une seule et même espèce si l'on considère l'espèce dans le sens le plus large en tenant compte des variations individuelles nombreuses qui ne manquent pas de se produire dans la nature. Il ne faut pas oublier que les Sajous vivent souvent en troupes et que, par conséquent, il doit inévitablement se produire des croisements qui viennent jeter le trouble sur les caractères des espèces. Notons de plus que tous les spécimens, rangés par les auteurs dans les espèces étudiées plus haut, proviennent de la région de Sao Paulo au Brésil.

L'unique exemplaire de *Cebus crassiceps* Pucheran, qui se trouve au Muséum de Paris et qui est le type même de l'espèce, ressemble étrangement au *Cebus cirrifer* E. Geoffroy si l'on fait abstration de la coloration du tronc. Celle-ci, jaune dorée, semble être anormale car la base des poils est sur une certaine longueur colorée en brun. Etant donné le manque de documents, nous ne pouvons encore nous prononcer sur la valeur de cette espèce que nous considérons comme douteuse, mais que nous inclinons déjà, fortement, à rapprocher du *Cebus cirrifer*.

Un grand nombre d'auteurs et en particulier Elliot, regardent le *Cebus apella* L. (1754) et le *Cebus fatuellus* L. (1766) comme constituant deux espèces distinctes.

Au point de vue de la coloration ces deux sortes de Singes sont à peu près identiques. Le caractère invoqué par les auteurs pour les séparer est la présence chez *Cebus fatuellus* d'un toupet de poils noirs disposés en deux longs pinceaux sur le dessus de la tête.

Cependant Humboldt n'hésite pas dès 1812 à considérer C. *apella* et C. *fatuellus* comme appartenant à une seule et même espèce. Audebert est catégorique à ce sujet et dit à propos du *Cebus fatuellus* ou Sajou cornu : «Quoique j'aie conservé à ce singe les noms que lui ont donné Buffon et Linné, je suis loin d'affirmer qu'il doit être regardé comme une espèce vraiment distincte du *Simia apella* L. Il y a au Muséum deux individus de cette espèce, c'est-à-dire, deux singes parfaitement semblables quant aux couleurs de leur pelage, mais qui diffèrent en ce que l'un, qui est d'un tiers plus petit, n'a point ces deux faisceaux de poils. Cette différence suffit

[1] C'est également le cas pour le jeune de *Cebus vellerosus* dont le type jeune que nous possédons ne présente aucun poil blanc.

pour ne pas regarder cet allongement de poils sur la tête de cet animal comme un caractère constant et spécifique.» De plus, lorsqu'il parle du *Cebus apella*, Audebert dit que ce singe varie beaucoup en couleurs et qu'il n'a jamais vu deux individus parfaitement semblables. Forbes identifie également ces deux espèces.

Dans les collections du Muséum il existe de nombreux spécimens de *Cebus apella* L. Parmi ceux-ci, certains ont, sur le sommet de la tête, deux petites touffes de poils, tandis que d'autres n'en ont pas. Les Cebus qui proviennent de Colombie présentent au contraire deux forts pinceaux de poils noirs et selon les auteurs devraient être rapportés à l'espèce *fatuellus*. Or, si l'on regarde la distribution géographique du *Cebus apella* et du *Cebus fatuellus*, on constate que *Cebus apella* habite la Guyane alors que *Cebus fatuellus* est signalé en Colombie à des altitudes variant entre 5.000 et 7.000 pieds et au Pérou qui est également une région montagneuse. Le prince de Wied dit également qu'il a trouvé le *Cebus fatuellus* au Brésil, dans la région de Rio de Janeiro, dans les forêts de la Serra dos Orgaos près du cap Frio. Il nous semble donc que *Cebus fatuellus* est la variété de montagne du *Cebus apella*. Ceci explique alors facilement que le *Cebus fatuellus* possède, en général, des couleurs plus brillantes et une fourrure plus épaisse.

Elliot a également rattaché au *Cebus apella* L. le *Cebus capucinus* E. Geoffroy. Cette assimilation ne nous semble pas justifiée et nous comptons revenir sur cette question lorsque nous aurons pu étudier en détail les spécimens des collections du Muséum.

En résumé, nous admettons que *Cebus frontatus*, *Cebus vellerosus* et *Cebus cirrifer*, constituent une seule et même espèce qui doit porter le nom de *Cebus cirrifer* E. Geoffroy. De même le terme de *Cebus apella* doit seul subsister pour désigner *Cebus apella* et *Cebus fatuellus*, ce dernier n'étant que la variété de montagne du premier.

N'étant pas en possession de tous les éléments nécessaires, nous ne pouvons encore procéder à une revision complète du genre *Cebus* et établir un tableau de diagnose de ses différentes espèces. Nous espérons pouvoir le faire plus tard.

OUVRAGES CONSULTÉS.

Audebert. Histoire naturelle des Singes et des Makis. Paris, 1796.

Elliot. A Review of the Primates. *Monographs of the American Museum of Natural History*. 3 vol., 1912.

Forbes. A Hand-Book of the Primates. *Allens Naturalist's Library*. London, 1894.

Geoffroy-Saint-Hilaire (Étienne). Tableau des Quadrumanes, ou des animaux composant le premier ordre de la classe des Mammifères. *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, t. 19, 1812.

Geoffroy-Saint-Hilaire (Isidore). Catalogue méthodique de la collection des Mammifères. Muséum d'Histoire naturelle de Paris, 1851.

Humboldt et Bonpland. Voyage aux régions équinoxiales. Zoologie, t. 1, 1812.

Temminck. Monographie de Mammalogie, t. 1, 1827.

Wied (Prince de). Beiträge zur Naturgeschichte von Brasilien, t. 2, Mammifères, Weimar 1826.